

# ON SURVEILLE POUR VOUS

Bulletin d'information lanauchois

JUIN 2011 | NUMÉRO 2

## Baisse de 13 % des signalements retenus en 2010-2011 dans Lanaudière

### Évolution dans Lanaudière

Le nombre de signalements retenus par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) dans la région connaît une baisse de 13 % par rapport à 2009-10. Il n'en demeure pas moins qu'il faut rester vigilant face à cette situation.

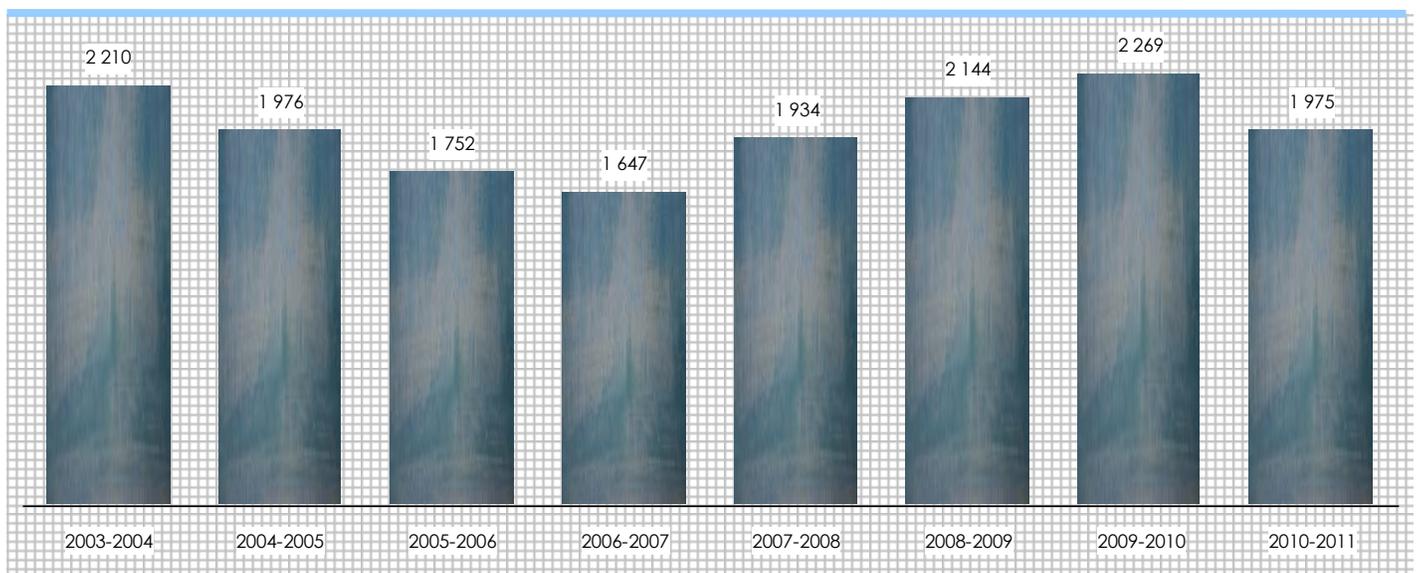
Rappelons qu'un signalement retenu est un signalement qui, à la suite d'un examen approfondi de la situation rapportée par une tierce personne, sera considéré comme nécessitant une évaluation de la part d'un intervenant. Un signalement retenu n'équivaut pas un enfant, car plus d'un signalement peut être rapporté pour un même enfant.

Les données présentées concernent les enfants de 0 à 17 ans et sont basées sur une année financière s'étalant du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars d'une année donnée.

Chaque année, la DPJ de Lanaudière reçoit un nombre important de signalements. En 2010-11, c'est plus de 5 100 signalements concernant la sécurité ou le développement d'un enfant pouvant être compromis qui ont été traités. De ce nombre, près de 39 % ont été retenus et ont nécessité une intervention.

Depuis 2003-04, le nombre de signalements retenus a beaucoup varié. En 2006-07, Lanaudière enregistre son plus bas niveau de signalements retenus. À l'opposé, l'année 2009-10 enregistre quant à elle, le nombre le plus élevé de signalements retenus. Malgré cette fluctuation, le taux de rétention (signalements retenus sur signalements traités) avoisine toujours les 40 %.

Nombre annuel de signalements retenus par la DPJ, Lanaudière, 2003-04 à 2010-11



Source : LES CENTRES JEUNESSE DE LANAUDIÈRE, rapport périodique, 2003-2004 à 2010-2011, tiré du SYLIA

## Problématiques

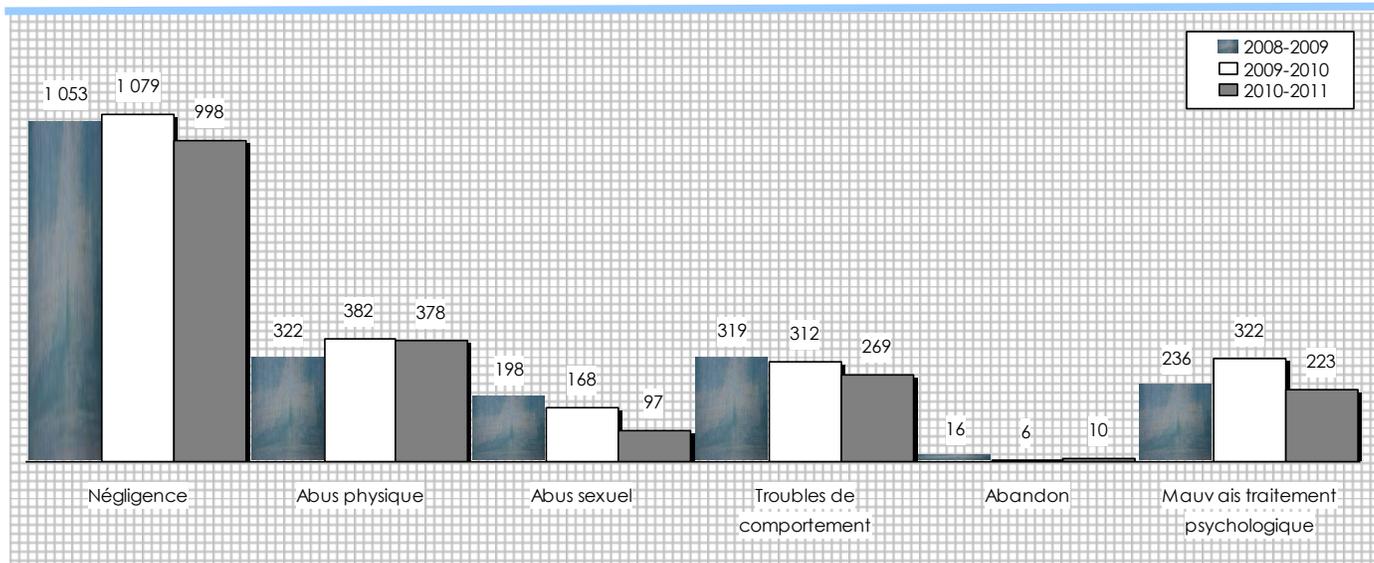
En 2008-09, des modifications importantes dans le traitement du regroupement des problématiques en ce qui concerne les signalements retenus ont été apportées. Il n'est donc pas possible de comparer les données avec les années antérieures à celle-ci.

Les signalements retenus sont regroupés sous plusieurs problématiques.

En 2010-11, un signalement sur deux concerne la négligence à l'égard d'un enfant. On constate également qu'un signalement sur cinq fait état d'un abus physique.

Entre 2008-09 et 2010-11, le nombre de signalements retenus pour abus sexuels a chuté de moitié. Seuls les signalements retenus pour abus physiques ont augmenté durant cette période. Ils sont passés de 322 cas à 378 cas, soit une hausse de 17 %.

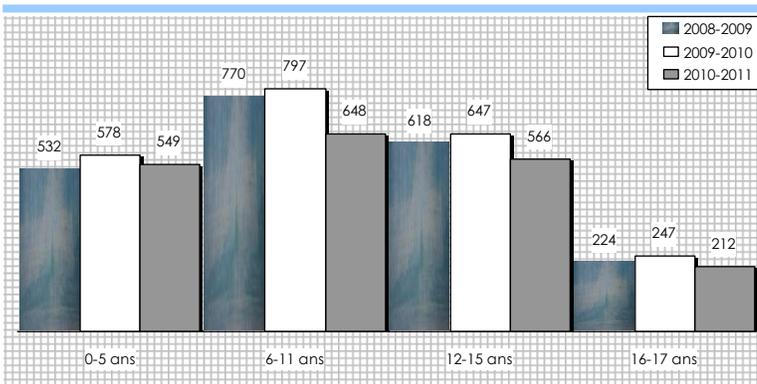
Nombre de signalements retenus par la DPJ selon la problématique, Lanaudière, 2008-09 à 2010-11



Source : LES CENTRES JEUNESSE DE LANAUDIÈRE, rapport périodique, 2008-09 à 2010-11

## Âge de l'enfant

Répartition des signalements retenus par la DPJ selon l'âge, Lanaudière, 2008-09 à 2010-11



Source : LES CENTRES JEUNESSE DE LANAUDIÈRE, rapport périodique, 2008-9 à 2010-11

En 2010-2011, les signalements retenus chez les enfants de 6 à 11 ans ont chuté de 19 % par rapport à 2009-10. Chez les enfants moins de 6 ans, la baisse de signalements retenus s'est fait moins sentir avec une diminution de 5 %.

En 2010-11, un signalement sur trois concerne un jeune de 6 à 11 ans. Près d'un signalement retenu sur quatre est observé parmi les enfants de 0 à 5 ans, tout comme ceux de 12 à 15 ans.

Les données par territoire de RLS et de MRC sont disponibles sur le site Web de l'Agence au [www.agencelanaudiere.qc.ca/sylla](http://www.agencelanaudiere.qc.ca/sylla) dans la section *Statistiques* sous la thématique *Jeunes - signalements DPJ*.

Conception et rédaction : Josée Payette  
 Collaboration : Louise Lemire  
 Sous la coordination de : Élisabeth Cadieux  
 Mise en page : Sylvie Harvey

Dépôt légal  
 Bibliothèque et Archives Canada  
 Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
 Deuxième trimestre 2011  
 ISSN : 1925-783X(PDF)  
 1925-7848 (en ligne)

Agence de la santé  
 et des services sociaux  
 de Lanaudière  
**Québec**